

ÉTAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin ☐ Autre Date de naissance : ____/____/____

N° de téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Adresse mail : ____ . ____ . ____ @ ____ . ____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____

RENSEIGNEMENTS – ÉLÈVE OU PARENTS

PARENT 1

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Si adresse identique, ne renseigner qu'une fois

Code postal : _____

Ville : _____

N° de téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Adresse mail : ____ . ____ . ____ @ ____ . ____

PARENT 2

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Si adresse identique, ne renseigner qu'une fois

Code postal : _____

Ville : _____

N° de téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Adresse mail : ____ . ____ . ____ @ ____ . ____

Pour être valide, votre inscription doit nous être retournée avec les documents suivants :

- ☐ Le présent **document entièrement complété et signé (recto et verso)**
- ☐ Le chèque de règlement **de l'année, ou du 1^{er} mois** (le règlement sera encaissé après les essais)
- ☐ Un justificatif de domicile pour les personnes résidant à Saint-Genest-Lerpt
- ☐ Un justificatif de quotient familial si inférieur à 700
- ☐ Pour la danse, un certificat médical

Inscription à l'EMEA le 2 / 4 / 9 septembre 2025 de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h

Semaine d'essai (après pré-inscription obligatoire sans engagement) du 15 au 21 septembre 2025.

DEBUT DES COURS AVEC FICHE D'INSCRIPTION REMPLIE OBLIGATOIRE LE LUNDI 22 SEPTEMBRE

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Merci de cocher la/les case(s) correspondante(s) :

- | | |
|--|--|
| ☐ Éveil musical | ☐ Photographie |
| ☐ Danse | ☐ Musique cours individuel |
| ☐ Théâtre | ☐ Cursus complet (classe rythmique, classe orchestre, formation musicale) |
| ☐ Arts Plastiques | |

MUSIQUE – SALLE LOUIS RICHARD / ÉGALITÉ (PERCUSSIONS ET FM)

Cours de musique

- 30 minutes de cours d'instrument (horaire et jour à définir avec le professeur selon disponibilités)
Formation Musicale (FM) pendant le cours individuel
- 1h00 d'atelier musiques actuelles en groupe ou percussions (Option cursus complet)

Choix de l'instrument (Merci de cocher la/les case(s) correspondante(s))

- ☐ Basse (Mardi, Jeudi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- ☐ Guitare (Mardi, Jeudi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- ☐ Piano (Mardi, horaire à définir avec le professeur)
- ☐ Batterie (Lundi, horaire à définir avec le professeur)
- ☐ Chant (Du Lundi au Vendredi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- ☐ MAO (Du Lundi au Vendredi, horaire et jour à définir avec le professeur)
- ☐ Classe rythmique
- ☐ Classe orchestre

Éveil musical à EMEA (Louis Richard)

- ☐ 3 à 5 ans (Mercredi 16h00-16h45)
- ☐ 5 à 6 ans (Mercredi 15h00-15h45)
- ☐ 6 à 8 ans (Mercredi 14h00-14h45)

THÉÂTRE – ESPACE PINATEL

Atelier Théâtre

- ☐ Enfants (6 à 8 ans, Mercredi 16h50-17h50) et (9 à 10 ans, Mercredi 15h20-16h50)
- ☐ Adolescents (11 à 15 ans, Mercredi 17h50-19h20)
- ☐ Théâtre d'impro (Dès 16 ans, Mercredi 19h20-20h50)

ARTS PLASTIQUES – SALLE LOUIS RICHARD

- ☐ Atelier Dessin Enfants (7 à 12 ans, Mardi 17h30-19h00) – Salle Minois (Louis Richard)
- ☐ Atelier Dessin Adultes (Mardi 19h00-20h30) – Salle Minois (Louis Richard)

PHOTOGRAPHIE – SALLE LOUIS RICHARD

- ☐ Atelier Photographie Enfants (7 à 12 ans, Mardi 17h15-18h45) – Salle Verchère (Louis Richard)
- ☐ Atelier Photographie Adultes (Mardi 19h00-20h30) – Salle Verchère (Louis Richard)

MERCI DE COCHER LES CASES POUR LES COURS SOUHAITÉS

Éveil et initiation

- ☐ Éveil (MS-GS) (Mercredi 10h30-11h15)
- ☐ Initiation (CP-CE1) (Mercredi 09h30-10h30)

Classique

- ☐ Enfants (CE2-CM2) (Mercredi 11h15-12h15)

Modern Jazz

- ☐ Enfants (CE2-CM2) (Lundi 17h00-18h00)
- ☐ Adolescents (Lundi 18h00-19h15)
- ☐ Adultes (Lundi 20h15-21h30)

Contemporain

- ☐ Découverte (Lycée/adultes) (Lundi 19h15-20h15)

TARIFS ET FACTURATION – INSCRIPTION ANNUELLE

<i>Tarifs des cotisations annuelles</i>	Lerptiens	Non-Lerptiens
Cours collectifs : Eveil musical, danse, théâtre	200 €	220 €
Cours collectifs : Arts plastiques	200 €	220 €
Cours collectifs : Photographie	200 €	220 €
Cours individuel de musique / MAO (30 minutes)	350 €	425 €
Cursus complet (30 min indiv et 1h atelier/ FM / percussions)	410 €	500 €

- **Remise si quotient familial inférieur à 700 : 30 %**

Mode de règlement (Chèques bancaires/vacances, CB ou espèces) : annuel / trimestriel / mensuel

CONSEIL D'EXPLOITATION
(COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

Le conseil d exploitation de l'école est un organe consultatif liant professeurs, élèves et représentants municipaux. Il permet à tous les acteurs de l'école de se retrouver et de donner leur avis sur les évolutions et sujets importants pour l'école. Il se compose de cinq conseillers municipaux, d un représentant des professeurs et de trois représentants d'élèves/parents d'élèves (un 1 pour chaque département artistique).

Le conseil se réunit deux à trois fois par an et les réunions se déroulent en début soirée selon les disponibilités du plus grand nombre. Nous vous encourageons à y participer pour faire entendre la voix des élèves et de leurs parents : chaque année, les parents d'élèves manquent cruellement et nous vous remercions donc par avance de votre candidature... l'école compte sur vous pour rester vivante et proche de ses élèves !

Je soussigné _____, **souhaite / ne souhaite pas** présenter ma candidature pour participer au Conseil d Exploitation de l Ecole Municipale d Enseignement Artistique de Saint-Genest-Lerpt comme **élève / parents d'élève** du département **musique / théâtre / Danse**.

DROITS R.G.P.D.
(COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

- ☐ J'accepte de recevoir des communications par mail dans le cadre de mon inscription
☐ J'accepte de recevoir des communications par téléphone/sms dans le cadre de mon inscription

- DROIT D'INFORMATION: Vous voulez connaître les données et les détails sur l'utilisation de vos données
- DROIT DE MODIFICATION / RECTIFICATION: Vous voulez modifier une information erronée de vous concernant
- DROIT À L'EFFACEMENT / OUBLI: Vous voulez supprimer des données vous concernant en accord avec la législation.
- DROIT À L'OPPOSITION D'UN TRAITEMENT: Vous voulez vous opposer à l'utilisation de vos données dans la recherche clinique ou pour d'autre usage.

- En cas de désaccord, vous pouvez procéder à une réclamation auprès de la Commission National de de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS ou sur <https://www.cnil.fr/webform/adresser-une-plainte>.

Vous êtes libre de refuser ou d'interrompre votre participation à tout moment sans encourir aucune responsabilité ni aucun préjudice de ce fait et sans avoir à vous justifier. En cas d'interruption les informations vous concernant seront conservées sauf opposition de votre part. Vous êtes libre de vous opposer au traitement de vos données existantes en contactant notre délégué à la protection des données : rgpd@villesgl.fr

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE ET DES PRESTATIONS DE L'ÉLÈVE
(COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

- ☐ L'élève majeur (ou le cas échéant, ses responsables légaux), autorise la ville de Saint-Genest-Lerpt à :
- Photographier ou filmer l'élève dans le cadre des activités de l'ÉMEA, ainsi que permettre la prise de vue représentant l'élève par des journalistes ou photographes
 - Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de l'ÉMEA et de la ville de Saint-Genest-Lerpt
 - Enregistrer les événements organisés par l'ÉMEA auxquels participe l'élève et accepter que le résultat sonore puisse figurer sur tous les supports de publications multimédias de l'ÉMEA ou de la ville de Saint-Genest-Lerpt (vidéos, internet, etc.).

L'élève majeur (ou le cas échéant, ses responsables légaux) accepte de céder les droits liés à ces publications, à titre gracieux, à l'ÉMEA ou la ville de Saint-Genest-Lerpt, producteur de ces supports.

L'ÉMEA et la ville de Saint-Genest-Lerpt s'engagent à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice.

Signature de l'élève ou du 1^{er} représentant légal
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

Signature du second représentant légal
(Précédée de la mention "lu et approuvé")